



PERMIS CÔTIER - 2021

Caractéristiques :

Ce titre de conduite permet de conduire un bateau d'une puissance motrice de plus de 4.5 kilowatts (6cv), n'autorise que la pratique à titre gratuit d'une navigation sportive ou touristique, pour une navigation de jour et de nuit, sans limite de puissance motrice, sans limite de jauge (volume du bateau) et jusqu'à 6 milles d'un abri (11 km).

Il est nécessaire d'avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

Formation théorique :

Les règles de barre et de route, les balisages, les marques de jour et de nuit des navires, les signaux phoniques de détresse de port, les règles de navigation, la réglementation, la sécurité et la responsabilité du plaisancier, la météorologie, les moyens de communication, l'environnement.

Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant son début.

Formation pratique de la conduite à bord :

Formation validée par un formateur homologué sur un livret de certification. Les points abordés sont : la sécurité du plaisancier, les incontournables du plaisancier, les responsabilités du plaisancier ainsi que la conduite et les manoeuvres du bateau.

TARIFS DE LA FORMATION (timbres fiscaux non compris = 108 €)	
Formation comprenant : <ul style="list-style-type: none">- 10h environ en groupe de théorie dont 1h30 de théorie de la pratique- 2h de formation pratique de la conduite à bord- Le livret du candidat	410.00 €
Code Vagnon permis-plaisance « Option côtière »	14.00 €

Inscription et dossier :

- **Inscription à la formation :** Au plus tôt en ligne

- **Date de dépôt du dossier :** Le dossier administratif doit être complet et déposé au Y.C.Carnac 15 jours avant le début de la formation.

- Documents à joindre au dossier d'inscription :

- . la demande d'inscription au permis-côtière (cerfa n° 14681*01) dûment complétée et signée,
- . 1 photo d'identité officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).
- . un certificat médical (cerfa n° 14673*01) datant de moins de 6 mois,
- . une photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- . deux timbres fiscaux dématérialisés 38 € et 70 €.
- . un exemplaire du contrat de formation dûment complété et signé.



FORMATION THEORIQUE

*Ces sessions peuvent être annulées ou reportées si le nombre de candidats est inférieur à 4.
Prévoyez un masque.*

Lundi 1 ^{er} au mercredi 3 novembre	9h30-12h45
--	------------

FORMATION PRATIQUE de 2H

Nous vous contacterons pour fixer le rendez-vous
*La date peut être modifiée en fonction des conditions météo
Prévoir une tenue chaude, de l'eau et un masque.*

EXAMEN THEORIQUE

Il se déroule dans les locaux de la DML d'Auray
Les horaires précis ne sont connus que 3 jours avant l'examen.
Cette information vous est transmise par votre formateur.
Se munir d'une pièce d'identité et d'un masque

Date

Attention ! Elle est en dehors des vacances scolaires

Lundi 8 novembre